



Délibération : N°8/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE CANAPPEVILLE
220 rue de l'École
27400 CANAPPEVILLE

Date de convocation : 23/02/2021

Membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Objet : Adoption du règlement
du cimetière et tarif pour jardin
des souvenirs

Le 1^{er} Mars 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame DUVAL Laurence, Maire.

La réunion s'est tenue à la salle polyvalente en raison de l'épidémie de coronavirus et afin de respecter les règles de distanciation physique

Étaient présents : DUVAL Laurence, SERGENT Agnès, TRONEL Michel, VALLET-DUCLOS Francis, SOROKA Carine, PLANTÉ Séverine, DUPONT Pauline, LEROUX Christophe, CADARIO Maud, GRUMIAUX Jean, BREANT Gilles, DESORMEAUX Cyrille, GOBEAUT René, SORET Vincent.

Absent excusé : MULOT Dominique pouvoir à VALLET-DUCLOS Francis

Secrétaire de séance : CADARIO Maud

Le Conseil Municipal a souhaité actualiser le règlement de cimetière en y ajoutant une réglementation pour le columbarium et le jardin des souvenirs.

Le conseil municipal décide d'appliquer un droit de 50 € pour la dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs.

Après avoir analysé le règlement travaillé en commission, le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement ci-joint et la tarification pour le droit de dispersion dans le jardin des souvenirs.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme.

Mme le Maire
Laurence DUVAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212701270-20210301-D8-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/03/2021

Affichage : 09/03/2021